



AVIS

du 19 février 2026

Le Conseil national de l'habitat s'est réuni le jeudi 19 février 2026, en application de l'article R. 361-2 du code de la construction et de l'habitation, et a valablement délibéré sur les textes suivants :

Projet de décret portant et modifiant règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et assimilés

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	15 voix
CONTRE :	7 voix
ABSTENTION :	20 voix

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	12 voix
CONTRE :	12 voix
ABSTENTION :	18 voix

**La présidente
du Conseil national de l'habitat**

**Annaïg Le Meur
Députée du Finistère**